

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 09 DECEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration du Lycée La Coudoulière se réunit en séance ordinaire le 09/12/21.

- Membres inscrits : 27
- Membres présents : 15
- Membres excusés :
- Membres absents : 12

Président de séance	Jean-Philippe TOUJAS	Proviseur
Secrétaire de séance	Patrick TERRIER	Proviseur Adjoint



SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2021

sous la présidence de Monsieur TOUJAS, Proviseur du Lycée

		Présents	Absents	Excusés
REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :				
- Chef d'établissement : M. TOUJAS Jean-Philippe		X		
- Adjoint chef d'établissement : M. TERRIER Patrick		X		
- Chef des travaux : Mme BARBIER Nadine		X		
- Gestionnaire : M^{me} BEAUMONT Catherine		X		
PERSONNALITÉS :				
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Sandra KUNTZ		X	
- de TPM :	Nadine ESPINASSE	X		
	Suppléante :			
- de la Commune Siège, Six-Fours :				
- qualifiée :	Jean-Louis ANTONINI		X	
PROFESSEURS				
	Matthieu BLONDY	X		
	Muriel SANTINACCI	X		
	Marjorie OCCELLI	X		
	Joffrey DEMANSE	X		
	Jean-Luc VINCENT	X		
	Sandrine BARBERO	X		
	Muriel ZURLETTI	X		
	Suppléants :			
	Marie-Paule RICHON			
	Emmanuel LANTES			
	Iris FERRANDI			
	Gaëlle GRAS			
Invités				
	Sabrina MERELLE	X		
Parents d'élèves				
	Corinne MIGLIACCIO	X		
	Carine PEDRON		X	
	Arnaud LECHAT		X	
	Karine LABROSA		X	
	Laurence REGAZZONI	X		
	Suppléants :			
	Valérie CASALI			
	Severine CADOT			
	Nathalie NADEAU			
	Emilie GINOUVES			
- élèves :				
	Manon COLLIN 1COIF		X	
	Constance CARASCO TCAPCOIF		X	
	Presclyia HERMANS TCAPCOIF		X	
	Elise WARTELE 2CAPESTH	X		
	Thibaut ROLLAND TMN		X	
	Suppléants :			
	Ibtissam AMLOU 1MDA			
	Justine FELTESSE 1ESTH			

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Validation et amendement PV du CA du 18 octobre 2021	1		4
2	Masse salariale pour information	1		4
3	Tarifs 2022	2		4-5
4	Budget 2022	1		5
5	Tarifs OC 2022	2		6-7
6	PRELP 2022	2		7-8
7	Contrats et conventions <ol style="list-style-type: none"> 1. Convention Service Logistique de la Marine 2. Convention association sportive 3. Convention théâtre de fortune 4. Convention LPO 5. Convention d'adhésion a la centrale d'achats régionale 6. Maintenance préventive des ponts élévateurs et moyens de levages 7. MAPA Chauffages 8. Convention PAYFIP 	3		8-10
8	Questions diverses	2		11-12
	Annexes : I Budget 2022 II Tarifs OC 2022 III Motion			
	TOTAL nombre de pages :	26	Annexes : à partir de la page	13

Six-Fours-Les-Plages le 9 DECEMBRE 2021

Signature du Président de séance	Signature du secrétaire de séance
 <p>Jean-Philippe TOUJAS Proviseur</p>	 <p>P. TERRIER</p>

Chapitre 1

Approbation PV CA n°1 du 18/10/2021

M. Toujas ouvre la séance en soulignant les difficultés à obtenir le quorum, difficulté augmentée par le fait que certains sièges restent vides. Certains membres n'ont pas été nommés ; il manque une personne représentante de la Région, une personne représentante de la Mairie et deux personnalités qualifiées.

M. Toujas lance un appel aux membres du CA pour trouver ces personnalités qualifiées.

Suite à une demande des représentants des professeurs, une nouvelle répartition du secrétariat de séance pour la rédaction du PV du CA est mise en place :

-3 PV seront fait par les professeurs

-2 PV seront fait par les membres de l'administration

-1 PV sera fait par les représentants des parents

Le PV du conseil d'administration du 18 octobre est validé à l'unanimité.

<u>Vote :</u> UNANIMITE	Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Actes N° :</u>
--------------------------------	--------	----------	--------------	--------------------------

Chapitre 2

Masse salariale pour information

M. Toujas présente pour information la masse salariale de l'établissement, Etat et Région.

M. Blondy souligne la sémantique libérale utilisée : « masse », qu'il trouve plutôt péjorative pour les salariés.

Chapitre 3

Tarifs 2022

M. Toujas présente les différents tarifs 2022 :

Accueil café 2.20€

Prestation accueil apéritif de base 4.40€

Prestation accueil apéritif dinatoire 7.80€

Carte DP 10.00€

Carnet de correspondance 10.00€
Photocopie 0.30€
Dégradation Coût réel
CDI : manuels scolaires Coût réel
CDI : livres, revues Coût réel
CDI : livres revues usagés 50% Coût réel

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention :

Actes N° :

Chapitre 4 Budget 2022

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part.

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention :

Actes N° : 33

Mme Beaumont présente les tarifs 2022 pour l'internat et la demi-pension et souligne la baisse de la part qu'il est possible d'accorder à la nourriture du fait de l'augmentation constante des autres charges.

Mme Beaumont présente le prévisionnel d'achat. (Annexe I)

M. Toujas présente le Budget 2022. (Annexe I).

Il précise que les charges augmentent alors que la dotation de fonctionnement reste stable. Il insiste sur le fait qu'il faudra forcément faire des efforts dans l'établissement (eau, gaz, électricité). Efforts demandés au niveau des photocopies, il y a trop de gaspillage. Les enseignants soulignent l'utilité des photocopies comme outil de travail. M. Toujas précise qu'il se s'agit pas d'empêcher les photocopies mais de lutter contre le gaspillage. Question du système de rétention posée.

M. Blondy souligne le fait que les photocopieurs dysfonctionnent régulièrement. M. Toujas précise que les photocopieurs sont pourtant de très bonne qualité, en location avec une entreprise régionale.

Le budget activités pédagogiques se répartit sur 8 lignes (Annexe I). Mme Ocelli souligne la taille de l'enveloppe accordée au jardin pédagogique par rapport au budget pédagogique général, M. Toujas précise qu'il s'agira d'embellissement général de l'établissement. M. Blondy interroge sur la part de pédagogie dans ces différents projets.

Les 1000 euros accordés au jardin pédagogique sont glissés sur l'enseignement général.

Les frais du jardin pédagogique seront pris sur les crédits UFA.

M. Toujas souligne la nécessité d'obtenir du budget avec la taxe d'apprentissage et l'UFA pour pouvoir fonctionner jusqu'à la fin de l'année.

M. Toujas remercie Mme Beaumont et le service intendance pour l'établissement de ce budget.

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention :

Actes N° : 35

Chapitre 5

Tarifs objets confectionnés 2022 (Annexe III)

La vente des objets confectionnés n'a pas pour objectif de faire des bénéfices, juste de couvrir les frais

5.1 TARIFS MODE 2022 (retouches)

<u>Vote</u> : UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte(s) N°</u> : 24
---------------------------------------	----------	--------------	-------------------------------

5.2 TARIFS 2022 POLE ESTHETIQUE

<u>Vote</u> : UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte(s) N°</u> : 21
---------------------------------------	----------	--------------	-------------------------------

5.3 TARIFS 2022 POLE COIFFURE

<u>Vote</u> : UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte(s) N°</u> : 17
---------------------------------------	----------	--------------	-------------------------------

5.4 TARIFS 2022 POLE MN

<u>Vote</u> : UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte(s) N°</u> : 23
---------------------------------------	----------	--------------	-------------------------------

5.5 TARIFS 2022 POLE VP

<u>Vote</u> : UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte(s) N°</u> : 26
---------------------------------------	----------	--------------	-------------------------------

5.6 TARIFS 2022 POLE VTR

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention **Acte(s) N° : 27**

5.7 TARIFS 2022 POLE PSR

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention **Acte(s) N° : 25**

Chapitre 6

PRELP 20222

Le PRELP se compose de 3 grandes parties : service général – informatique – équipement pédagogique

Le PRELP pédagogique est à classer en 5 pôles et à hiérarchiser.

Classement proposé :

- 1) Coiffure : 41 952 euros
- 2) PSR : 8 636 euros
- 3) VTR : 7 622 euros
- 4) Esthétique : 19 808 euros
- 5) Mode : 33 703 euros

POLE	ATELIER/SALLE	OBJET	MONTANT TTC
COIFFURE	ATELIER/SALON	BAC DE LAVAGE, MEUBLE LABORATOIRE, VESTIAIRE SHE KIT, EXTENSION, TABLE DE SERVICE MISE EN PLIS	41 952,60 €
PSR	SALLE RESTAURANT ATELIER	VAISSELIER TABLE RESTAURANT BANQUE D'ACCUEIL ARMOIRE REFRIGEREE MEUBLE POUBELLE MICRO ONDES TABLE REFRIGEREE	8 636,94 €

VTR	ATELIER	CABINE DE SABLAGE, FONTAINE DE NETTOYAGE, PINCES DE MESURE AMPEREMETRIQUE, TUYAU ASPIRATION, PROTEGE CABLE, petit CHARIOTS ATELIER MOBILE POUR OUTILS DIAGNOSTIC	7 622,32 €
ESTHE	ATELIER	COUVERTURES CHAUFFANTES 'PRESSOTHERAPIE, APPAREIL DE MICRODERMABRASION,	19 808,80 €
MODE	ATELIER	PIQUEUSES PLATES /SURJETEUSES	33 703,20 €
TOTAL			111 723,86 €

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention :

Actes N° : 18

Chapitre 7 Contrats et conventions

1. Convention Service Logistique de la Marine

Service qui permet de fabriquer et réparer l'ensemble du matériel de la Marine Nationale, également service administratif.

Stages des élèves avec la Marine compliqués à mettre en place. La convention va permettre de faciliter les PFMP des élèves et facilitera également l'emploi des apprentis.

Réception prévue avec la presse pour signer cette convention.

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention

Acte N° : 19

2. Convention association sportive rugby

UNSS Rugby Lycée (M. Delize) – US Seynoise – Rugby Six-Fours

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 20
--	----------------------------

3. Convention association théâtre de fortune

Compagnie de Théâtre amateur qui utilise les locaux

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention	<u>Acte N°</u> : 22
--	----------------------------

4. Convention LPO

Le lycée devient refuge « ligue de protection des oiseaux ». Montant de 160 euros/an en échanges de conseils et de la mise en place d'activités pédagogiques tournées sur l'environnement à destination des élèves.

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention	<u>Acte N°</u> : 32
--	----------------------------

5. Convention d'adhésion à la centrale d'achats régionale

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention	<u>Acte N°</u> : 30
--	----------------------------

6. Maintenance préventive des ponts élévateurs et moyens de levages

Vote : UNANIMITE Pour : Contre : Abstention	<u>Acte N°</u> : 28
--	----------------------------

7. Mappa chauffage

2 réponses :

-Sogitec : 13 600 euros.

-Engie solution : 11 208 euros.

M. TOUJAS propose de continuer avec la société actuelle, Engie.

Vote : UNANIMITE	Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte N°</u> : 29
-------------------------	---------------	-----------------	---------------------	----------------------------

Prestation entretien espaces verts : M. Toujas propose de continuer avec la société actuelle CRservice + . les membres du CA acceptent à condition qu'elle s'aligne sur les tarifs proposés par l'autre société.

Vote : UNANIMITE	Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte N°</u> : 34
-------------------------	---------------	-----------------	---------------------	----------------------------

8. Convention PAYFIP

Vote : UNANIMITE	Pour :	Contre :	Abstention :	<u>Acte N°</u> : 31
-------------------------	---------------	-----------------	---------------------	----------------------------

Chapitre 8

Questions diverses

1) Question de Mme Angeli : Suite à des questions d'élèves, je souhaiterai savoir si le futur BTS mécatronique prévu en septembre 2022 sera visible sur parcoursup en janvier prochain ?

La Région a voulu reporter l'ouverture de ce BTS, cette opération n'a pas été budgétisée malgré les demandes de M. Toujas depuis 3 ans.

Il a été proposé une rentrée adaptée pour 2022 : tout l'enseignement professionnel aura lieu au PEM. Tout l'enseignement général sera fait au lycée. Solution hybride qui permet d'amorcer la mise en place de ce BTS.

Ce BTS sera accessible sur Parcoursup pour 15 élèves (12 places profils militaires et 3 places profils civils).

2) Question de M. Demanse : Secrétaire de séance : le bureau départemental syndical nous a expliqué que le secrétaire de séance d'un CA peut être déchargé d'heures de cours pour une durée équivalente à la durée du CA pour effectuer la rédaction du compte rendu.

M. Toujas a demandé confirmation du service juridique du Rectorat : pas de décharge de cours pour la rédaction du compte rendu. Les élus du corps enseignants ne souhaitent pas être systématiquement secrétaire de séance. Les comptes rendus seront fait par les différents membres, à tour de rôle. M. Blondy insiste sur le fait qu'être représentant des personnels ne se limite pas à rédiger le compte rendu de CA. M. Toujas insiste sur le fait qu'il a été demandé de libérer les élèves et que cela ne sera pas possible.

3) Question de Mme Carvat : Mme Saïd s'est investie avec sa classe de première agora, dans le cadre du chef d'œuvre, à réfléchir à une demande émanant des élèves et qui contribuerait à créer un espace convivial au lycée. Depuis de nombreuses années, les élèves expriment l'envie d'avoir un espace où consommer du café et du thé et acheter de la nourriture.

Après de longues réflexions et un travail de recherche deux solutions nous sont proposées : un food truck qui viendrait dans la cour du lycée de 9h30 à 13h30 ou la création d'un espace cafétéria géré par une entreprise privée. Ces deux solutions permettraient une compensation financière et limiteraient l'investissement (financier et humain) du lycée, de la Région. Un cahier des charges sera établi afin de déterminer les produits, les modalités de fonctionnement.

Un essai de trois mois pourrait être mis en place afin de pérenniser ou non ce dispositif.

Les élèves souhaitent savoir si ces solutions sont envisageables avant de continuer leurs recherches pour trouver un partenaire et finaliser le projet.

La question des locaux disponibles se pose, à l'inverse d'autres établissements le lycée n'a pas les locaux pour cette activité spécifique.

La mise en place d'une cafétéria privée aurait un impact sur la restauration actuelle, avec le risque de suppression de personnel. Mme Beaumont précise que la Région (SVE) a refusé les propositions de food-truck dans les lycées. Le service restauration et hébergement est une compétence exclusivement régionale donc décentralisée. Mme Beaumont se rapprochera du coordonnateur restauration pour davantage de renseignement.

4) Question M. Demanse : Auto-évaluation établissement : le format Google pose problème car il permet à Google de détenir les informations sur l'état des lieux de notre établissement scolaire français. A grande échelle si cette pratique est généralisée, Google connaît grâce à notre travail bénévole, l'état de l'ensemble des établissements scolaire ce qui pose questions quant à l'indépendance nationale de notre pays.

M. Toujas répond que dans le questionnaire il n'y a pas de réponses d'une importance capitale ou qui soient susceptibles d'intéresser Google.

5) Question M. Demanse : Règlement intérieur : paragraphe sur la tenue professionnelle. La phrase qui explique qu'un élève qui n'a pas sa tenue en atelier doit rester à l'atelier doit être débattue et au besoin modifiée. Le code du travail précise que sur les ateliers les tenues professionnelles sont obligatoires.

Concrètement M. Toujas n'a pas de solution pour occuper pendant 4 h les élèves qui n'ont pas leur tenue. Mme Santinacci précise qu'ils peuvent échapper à la surveillance de leur enseignant.

M. Toujas propose soit de matérialiser une zone où les élèves ne seraient pas sous la responsabilité de leur enseignant, soit de fournir aux élèves des tenues de remplacement.

Question reportée au prochain conseil d'administration.

6) Question M. Demanse : réversion CFA : quels moyens ont été donnés à l'établissement concernant le public d'apprentis et comment sont-ils répartis en fonction des spécificités ? Au besoin demander au CFA académique de nous fournir ce détail qui a obligatoirement été calculé.

M. Toujas regrette que M. Demanse ait contacté le CFA avant d'attendre la réponse à sa question au CA. Budget donné par l'UFA : 82 000 euros. Montant très important.

Le Rectorat a précisé que cette somme n'est pas à partager au prorata des élèves par sections. Un élève à l'UFA de la Coudoulière utilise tous les services. M. Toujas répond que toutes les commandes des professeurs ont été passées. M. Demanse souhaiterait savoir comment cette enveloppe globale a été répartie. M. Toujas répond que M. Demanse n'a pas à intervenir dans la gestion des commandes et rappelle la notion de pot commun.

M. Demanse insiste sur le fait que cet argent est fléché.

7) Motion écrite par les professeurs au président de région sur la fermeture de la section VP et la demande de l'ouverture d'un autre bac pro (annexe III).

M. Toujas informe les membres du CA de la création d'un BTS technico-commercial (CCST) en apprentissage en 2022.



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 09/12/2021 - N° de séance : 2

Annexe I : Budget 2022

Budget 2022

Préambule au budget : une demande d'autorisation a été accordée au Chef d'établissement pour signer toute commande (tout marché) sous réserve que leur incidence financière soit annuelle (année civile) et inférieure au seuil des marchés formalisés et dans la limite des crédits ouverts au budget.

L'Etat Prévisionnel des Achats (EPA) a été présenté pour information au Conseil d'Administration, ce qui n'est pas une obligation, mais fortement conseillé.

Dotation Initiale de Fonctionnement 2022 (DIFO) après déduction des ressources propres et ajout de la mesure d'équilibre : **290 119.65€** avec la dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement. (estimation 6% =17407.18€)

(Rappel :

DIFO 2021 : 290 265.63€ dont..... de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.

DIFO 2020: 273 835.50€ € dont 16 430.13 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.

DIFO 2019 : 276443.45 € dont 15647.74 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.

DIFO 2018 : 290 993.11€ dont 16 471.31 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement

DIFO 2017 : 289 723.18€ dont 16 399.43€ de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement

DIFO 2016 : 340 850,79 € dont 19 293,44 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement

DIFO 2015 : 358 790,31 € dont 20 308, 89 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement)

La prévision budgétaire pour 2022 a donc été établie sur la base de **290 119.65 €**

La dotation complémentaire sera pour cette année 2022 ventilée de la façon suivante :

- AP – DIFOCSP sorties pédagogiques : 1 500.00€
- AP- DIFOC 2407.18€
- AP - DIFOC réception : 2 000.00€
- AP DIFOC COVID :1 500.00€
- VE – DIFOCVE (fonctionnement dont consommables COVID élèves) : 10 000.00€

Ventilation budgétaire 2022 proposée

➤ **Activités Pédagogiques (AP) : 122 993.91 €**

L'activité « Enseignement » en est la principale ; son montant est ainsi composé :

DIFO : 63 586.73€ + dotation complémentaire : 7407.18 € = 70 993.91€

Pour 2022, nouvelle ventilation concernant la pédagogie :

0.3me : 300.00€

0.CDI : 2 000.00€

0.EPS : 2 000.00€

0.Jardin pédagogique : 1 000.00€

0.Objets confectionnés : 2 500.00€

0. Enseignement Professionnel : 9 893.91€

0. Enseignement Général : 4 000.00€

0.Examens :1 000.00€

A cela viennent se rajouter les prévisions de ressources spécifiques qui financent les autres activités de ce service : **52 000.00€** .

2ELP (premier équipement) :5000.00€
 2EPIL(protection individuelle) :5000.00€
 2MAINPEDA (maintenance pédagogique) :6000.00€
 TA (Taxe d'apprentissage):20000.00€
 OC (objets confectionnés) :5000.00€
 13 stages : 1000.00€
 OUFA :10000.00€

La prévision de recettes de la Taxe d'Apprentissage est prévue en baisse (51% de la taxe vont vers les régions, 26% sont destinés aux CFA, les 23% restant étant réservé au financement des autres types de formation) et répercussion Covid.

L'effort sur les activités d'enseignement est maintenu, dans la limite des possibilités de l'exercice budgétaire 2022. Pour cette année, un compte OC alimenté partiellement par les recettes prévues est créé pour 3 disciplines APR, ATMFC et Coiffure soit 2 500.00€ € sous réserve que les objectifs soient atteints.

Les dépenses concernant l'organisation des CCF et des examens sont en constante progression et pénalisent le fonctionnement de l'établissement.

En 2022, création d'une ligne de recettes UFA.

➤ **Vie de l'élève (VE) : 22 020.00€**

Le service VE est alimenté à hauteur de **6 000,00 €** par prélèvement sur le service ALO et **10 000.00 €** par la dotation complémentaire; ce montant est ventilé ainsi :

- Infirmerie : 1 000, 00 €
- Carnets de correspondance : **2900 €** soit une hausse de plus de 20%
- Communication : 4300, 00 €
- fonctionnement : 4 000.00€
- 2difoc Covid : 3 800.00€
-

A cela viennent s'ajouter des prévisions de subventions (, INES :2000.00€, FSL2000.00€, FSR1000.00€ TSBO :1000.00€, carnet de cor :20.00€)

➤ **Administration et Logistique (ALO) : 291 125.74 €**

La part de la dotation allouée à ce service est calculée de la façon suivante :

Dotation initiale – service AP = **209 125.74€**, **6 000.00€** sont prélevés pour abonder le Service Vie de l'Elève.

D'où **203 125.74€**

Recettes prévisionnelles au service ALO. : TEU **8000.00€** de maintenance +opérations spéciales d'investissement **79 000.00€** + 0.UFA viab :**1000.00€**

Une partie de la viabilisation sera financée sur le SRH par prélèvement sur la participation du SRH aux charges communes

Dotation fonctionnement + Dotation complémentaire = 290 119.65 €

Activités Pédagogiques : **63586.73€** + Dotation complémentaire : **7407.18€** = **70 993.91€**

Administration et logistique : **203 125.74 €**

Vie de l'élève : **6 000, 00 €** + dotation complémentaire : **10 000.00€** = **16 000.00€**

AP + ALO + VE = 290 119.65 €

➤ **Service de Restauration et d'Hébergement (SRH)**

Ce service fonctionne à partir de ses ressources propres. Il concerne le service de restauration de la demi – pension et l'hébergement des internes. Cette année encore, pas d'augmentation du forfait internat soit 1504€ pour 177 j de fonctionnement

Calcul du crédit nourriture journalier pour un élève :

Forfait/ jours de fonctionnement=8.49€ à cela on enlève 55.25% de fonctionnement (viabilisation, fonctionnement, personnels...) ce qui donne le crédit nourriture pour une journée soit

3.82€ pour le petit déjeuner, le repas de midi et le repas du soir

➤ **Bourses nationales (BN) :**

Une subvention prévisionnelle de 200 000, 00 €.

➤ **Opérations en capital :** aucune prévision à ce jour



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 09/12/2021 - N° de séance : 2

Annexe II : Tarifs 2022 des objets confectionnés



SALON D'APPLICATION COIFFURE
2022



FORFAIT

TARIFS

Shampoing + Brushing	6 €
Shampoing	2 €
Shampoing + soin BIO	4 €
Shamp + Soins + Coupe + Brushing	15 €
Couleur + Shamp + Soins + Brushing	22 €
Coloration BIO	15 €
Shamp + Soins + Coupe + Coloration Permanente ou Semi Permanente + Brushing	30 €
Shamp + Soins + Coupe + Brushing + Mèches	35 €
Shamp + Soins + Coupe + Brushing + Coloration + Mèches	45 €
Shamp + Soins + Permanente + Coupe + Brushing	30 €

A LA CARTE

Soins	3 €
Coloration d'oxydation ou Coloration semi-permanente	15 €
Mèches	20 €
Mèches de couleur	13 €
Permanente	20 €
Défrisage	20 €
Dose produit défrisant supplémentaire	6 €
Décoloration ou Décapage	13 €
Dose Coloration supplémentaire	6 €
Coiffure Tresse ou Chignon	11 €
Prestation élève coiffure	6 €

LE COUDOING SPA

LP LA COUDOULIERE 2022



Epilations

Jambes Complètes	18€	Demi- Jambes	13€
Bras	10€	Demi Bras	8€
Maillot (classique)	8€	Aisselles	9€
Visage	10€	Lèvres/ Sourcils	5€

Visage

Soin sur mesure Coudou	31 €
Soin Rituel Anti-âge	35€
Teinture de cils/ Sourcils	10€

Corps

Corps Peau Satin (Gommage Corps)	18€
Gommage Peau Neuve Modelage 1heure	45€
Duo Satin (Gommage + enveloppement)	30€
Modelage + enveloppement 30mn	40€
Soin Coucooning Coudou (Gommage + enveloppement + modelage)	49€
Perfect Jambes (Jambes légères)	30€
Sublime Buste	20€
Idéal Dos	28€
Modelage « Amma Assis » 15 Minutes	12€
Modelage Relaxant 1 Heure	30€

Soin des ongles/ Beauté des pieds

Beauté des Mains Soins des ongles (Mains)	9€
Beauté des Pieds Soins des ongles (Pieds)	10€
Soins des Mains / Soins des Pieds (Gommage, Masque) Modelage	10€
Manucurie Tiède	14€
Pose Vernis	5€
Pose Vernis Semi Permanente	20€

Maquillage

Jour	10 €	Soir	12 €	Relooking 3heures	35€
------	------	------	------	-------------------	-----

GRILLE TARIFAIRE DES RETOUCHES		
Détail de la retouche	Code	Tarifs
PANTALON		
Ourlet simple (main)	PS	6.00 Euros
Ourlet machine	PM	4.00 Euros
Ourlet de jean's	PJ	4.00 Euros
Ourlet avec revers	PR	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière	PGL	6.00 Euros
Rétrécir le bas	PBS	7.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	PCE	7.00 Euros
JUPE/ ROBE		
Ourlet machine	JODM	5.00 Euros
Ourlet simple (main)	JODS	6.00 Euros
Ourlet plissé	JOPLI	8.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	JRECEINT	7.00 Euros
Reprendre les côtés	JRECOT	7.00 Euros
Changer la fermeture à glissière courte	JCHGLC	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière longue	JCHGLL	7.00 Euros
CHEMISIER		
Raccourcir les manches « poignets »	CRAM	7.00 Euros
Raccourcir le bas	CRB	5.00 Euros
Raccourcir les manches en remontant les pattes	CRMP	10.00 Euros
Cintrage	CCINT	6.00 Euros
Cintrage par les pinces	CCINP	5.00 Euros
DIVERS		
Recoudre bouton	DREB	1.00 Euro
Refaire une couture	DRC	Sur devis
Petite réparation	DPREP	Sur devis
Grosse réparation	DGREP	Sur devis
Coudre les crochets	DCCR	3.00 Euros
Boutonniers machine	DBOM	2.00 Euros
Patcher ou stopper un trou/déchirure	PSTR	5.00 Euros
AMEUBLEMENT		
Ourlet de rideaux par panneaux (L = 1.50m)	AOURLRID	5.00 Euros
Coussin simple	ACOUSS	5.00 Euros
Coussin + fermeture à glissière	ACOUSFAG	7.00 Euros
Confection de coussin/rideaux/linge de table ...	ACOUSSIN	Sur devis

RESTAURANT PEDAGOGIQUE

LP LA COUDOULIERE

2022



FORMULES PLATS (Sur place)

TRIO 5.50 €

Entrée + Plat + Dessert + Café



DUO 4.50€

Entrée + Plat + Café ou Plat + Dessert + Café



Côté Snacking (Salé)

Portion 2.50€
4parts 7.50€

Sandwich	Tarte salée	Crêpe salée	Lasagnes
Croque-monsieur	Pizza / Quiche	Wrap/ Bruschetta	Gratins/ Hachi

Côté Snacking (Sucrée)

1.50€
4.50€

Entremets	Salades de fruits	Fruit cuit	Smoothies
Crêpes	Gâteaux	Compote	Crumble

Un peu de verdure...

1.50 €

Potage

Crudité

Salade verte

0.50 €

Un petit creux ou une petite soif...

Café hors menu

0.50€

Viennoiseries

0.50€

Canettes soda

1.00€

Bouteille d'eau

0.50€

ATELIER MAINTENANCE NAUTIQUE

LP LA COUDOULIERE

2022

TRAVAUX

TARIFS

Vidange Moteur et Embase.

(Vidange, remplacement des filtres.)

20€

Changement Kit Turbine.

(Démontage et Remontage pied d'embase, changement turbine, nettoyage.)

20€

Peinture Sous-marine.

(Nettoyage coque, ponçage, peinture.)

30€

Réparation Polyester.

(Nettoyage, ponçage, mise en place de la résine, et séchage.)

30€

Réparation Gel-Coat.

(Nettoyage, ponçage, mise en place du Gel-Coat, et séchage.)

30€

Réparations Moteur.

(Nettoyage carburant, anodes, lanceur, bougies, calorstat, soufflets...)

30€

Réparations Electriques et Pose Equipements.

(Réfection câblage, changement de fusible, relais, bobine, mise en place de guindeau, sondeur...)

30€

Diagnostic avec Valise.

25€

Main d'œuvre.

15€

CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE

(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque, le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)

ATELIER MAINTENANCE

VEHICULE PARTICULIER

LP LA COUDOULIERE

TRAVAUX

2022

TARIFS

Recherche et contrôle de fuite, relevé des températures.

15€

Vidange entretien intermédiaire

15€

Vidange, Station Service.

25€

(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)

Pneumatique.

15€

(Remplacement de 2 pneus y compris équilibrage.)

Freinage.

25€

(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)

Géométrie Parallélisme.

25€

Diagnostic avec Valise.

20€

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Amortisseurs, Cardans, Soufflets

20€

Main d'œuvre.

15€

CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE

ATELIER MAINTENANCE

VEHICULE TRANSPORT ROUTIER

LPLA COUDOULIERE 2022

TRAVAUX

TARIFS

Vidange, Station Service.

(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)

25€

Pneumatique.

(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)

(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)

20€

Echappement.

(Remplacement d'un élément simple, Pour le remplacement des collecteurs, catalyseurs et systèmes FAP, le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)

25€

Freinage.

(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)

25€

Géométrie Parallélisme.

25€

Diagnostic avec Valise.

20€

Préparation au contrôle technique.

(Contrôle de 62 points avec compte rendu d'intervention.)

10€

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Main d'œuvre.

15€

CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE

(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque, le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)

Annexe III : Motions des représentants des personnels enseignants

Les représentants des enseignants du LP la Coudoulière

M. le Président de la Région PACA

M. le Recteur de l'académie de Nice

Monsieur,

Nous avons appris l'année dernière la fermeture progressive de la formation baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules particuliers. Dans le même temps, nous avons appris qu'un BTS Mécatronique devait être ouvert dans notre établissement l'année prochaine.

Si nous nous félicitons évidemment de l'ouverture d'un BTS en formation initiale au sein du LP la Coudoulière, nous exprimons notre inquiétude quant à la fermeture d'une section emblématique du Lycée. En effet, cela contribue à l'appauvrissement d'une riche offre de formation, et cela pose des problèmes en matière de moyens et d'emploi. En effet, le BTS, en deux ans, ne permet pas de conserver le même volume horaire d'enseignement qu'un baccalauréat professionnel en trois ans.

Il nous semblerait donc bienvenu que la fermeture du baccalauréat soit compensée par l'ouverture d'un autre baccalauréat. L'ouverture d'un baccalauréat MSPC (Maintenance des systèmes de production connectés), en synergie avec le BTS Mécatronique créé, nous semblerait particulièrement adaptée. Dans le même ordre d'idée, en synergie avec le baccalauréat maintenance Nautique, et à moindre coût, l'ouverture d'un CAP REEP (réparation et entretien des embarcations de plaisance) nous semblerait propice à la lutte contre le décrochage scolaire.

En espérant que notre inquiétude trouvera un écho à la Région ainsi qu'au Rectorat, responsables de la carte des formations.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression nos respectueuses salutations.

